

Les transformations à venir devront s'ancrer dans les territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 22.05.20

Paris, 20 mai 2022

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'U2P prend acte de la composition du gouvernement en s'étonnant que le tissu des petites et moyennes entreprises qui rassemble 98% des entreprises françaises, ne soit pas représenté au sein d'une large équipe.

Pour éloigner la menace d'une France à deux vitesses, les transformations à venir devront s'ancrer dans les territoires et s'appuyer sur le développement de l'économie de proximité.

L'U2P demande que toutes les politiques publiques soient désormais élaborées au regard de leurs conséquences sur les petites entreprises et des besoins de celles-ci en matière de développement.

L'U2P appelle le nouveau gouvernement à instaurer un dialogue constructif avec les représentants des entreprises et des salariés, sur la base d'un respect mutuel. Ce dialogue confiant sera nécessaire pour trouver la voie de réformes largement acceptées par les Français, à commencer par celle des retraites.